

Docteur en science de l'éducation et formateur à l'ESPE d'Antony (UCP Cergy Pontoise), j'ai décidé cette année de placer le dispositif GPS au cœur de mes cours de « connaissance du métier », master 2 MEEF1. Plusieurs raisons ont guidé ce choix. Ce dispositif propose tout à la fois un cadre structurant les écrits réflexifs des PES, un cadre partagé avec mes collègues enseignants du même domaine et un outil mis à disposition des PES afin de les aider à progresser dans leurs pratiques professionnelles.

Ce dispositif a engagé mes stagiaires dans une démarche semblable à celle de la recherche. En effet, il s'est agi de choisir, décrire et problématiser une situation professionnelle vécue, d'en faire une analyse éclairée par le sens commun (les collègues enseignants), la recherche et l'institution, pour, au final, produire de manière collaborative un écrit réflexif.

Les quatre jalons constitutifs de mes cours (constitution des groupes et choix de la situation en début d'année, présentation orale de la situation en milieu d'année, communication du premier jet, communication de l'écrit finalisé) m'ont permis de prendre conscience d'atouts opérationnels de ce protocole : explicitation de la situation, problématisation de la situation et, après analyse, présentation de pistes de résolution.

A l'usage, et en fin d'année, je constate aussi d'autres atouts :

- une intégration effective avec les autres outils utilisés en formation MEEF1 et en particulier avec le Portfolio (recueil constitué de traces d'activité en lien la classe et qui sont analysées). Les étudiants parviennent à prendre conscience de progrès qu'ils réalisent ;
- une facilitation de la communication entre l'enseignant et les formés mais aussi entre les formés eux-mêmes. Présentations orales et écrites sont encadrées par ce dispositif.

La publication des travaux des stagiaires sur la plate-forme collaborative permet la valorisation des travaux des stagiaires et par voie de conséquence une incitation des stagiaires à produire des travaux se rapprochant du cadre imposé. La banque de données de travaux mis à disposition devrait permettre un enrichissement du contenu de la formation continue ou initiale. Elle constitue aussi un recueil de témoignages variés de pratiques professionnelles permettant aux acteurs de l'enseignement de s'interroger sur leurs propres pratiques : « En quoi la situation exposée pose-t-elle problème ? », « Quelle en est la problématique ? », « Quelles pistes de résolution pourraient être envisagées ? », « En quoi la résolution même partielle de cette situation m'a-t-elle apporté un changement dans ma pratique ? ».

La question d'une utilisation de ce dispositif dans d'autres domaines peut être posée. Pour ma part, en tant que formateur TICE, je réfléchis à une possible prise en compte de ce dispositif, qui pourrait permettre aux PES une prise de conscience de la place des gestes professionnels dans un contexte où ils ne sont pas fréquemment interrogés.

Michel Spach